



COMMUNIQUE DE PRESSE • COMMUNIQUE DE PRESSE • COMMUNIQUE DE PRESSE

## MISE EN PLACE D'UNE LIGNE OPTIONNELLE DE FINANCEMENT EN FONDS PROPRES

**Paris, le 16 décembre 2013** – Néovacs (Alternext Paris : ALNEV, FR0004032746), leader de la vaccination thérapeutique pour le traitement des maladies auto-immunes et inflammatoires, annonce la mise en place d'une ligne optionnelle de financement avec Kepler Cheuvreux, exerçable par tranches à la demande de Néovacs, sur délégation de l'assemblée générale des actionnaires du 10 juin 2013.

*« Nous venons d'entamer le recrutement des patients de notre étude de Phase IIb dans la polyarthrite rhumatoïde, qui avance désormais pleinement. Escomptant des résultats positifs, le conseil d'administration de Néovacs a approuvé la diversification des sources de financement de la société par la mise en place d'une ligne de financement en fonds propres. Grâce à cet outil flexible et garanti, nous confortons nos moyens d'assurer le développement futur de nos deux vaccins thérapeutiques, tout en limitant la dilution pour nos actionnaires »* commente Miguel Sieler, Directeur Général de Néovacs. Il conclut : *« Cette initiative ne concerne donc pas un besoin immédiat mais s'inscrit dans l'optique d'assurer les ressources pour une création de valeur continue »*.

Les actions souscrites par Kepler Cheuvreux pourront être émises uniquement sur demande de Néovacs, par tranches successives au cours des 36 prochains mois, dans la limite globale de 1 970 000 actions, soit 9,9% du capital actuel.

Pour chaque tranche, le prix d'émission fera ressortir une décote maximale de 6% par rapport au cours moyen pondéré par les volumes des trois séances de bourse précédentes. Cette décote permet à Kepler Cheuvreux, qui intervient en tant qu'intermédiaire financier et qui n'a pas vocation à rester au capital de la Société, de garantir la souscription des actions en dépit d'une éventuelle volatilité des marchés financiers.

Néovacs n'a aucune obligation de tirage et entend faire appel à cette ligne de financement si besoin, et dans le meilleur intérêt de la société comme celui de ses actionnaires.

Dans l'hypothèse d'une utilisation en totalité de la ligne<sup>1</sup>, un actionnaire détenant 1% du capital verrait sa participation passer à 0,91% du capital<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Entraînant l'émission de 1 970 000 actions nouvelles

<sup>2</sup> Sur la base des 19 709 481 actions composant le capital de Néovacs

## **A propos de Néovacs**

Fondée en 1993, **Néovacs** est devenue un acteur majeur dans les vaccins thérapeutiques ciblant le traitement des maladies auto-immunes et/ou inflammatoires. Grâce à sa technologie innovante induisant une réponse immunitaire polyclonale, protégée au moins jusqu'en 2023 par 6 familles de brevets, **Néovacs** concentre ses efforts de développement sur 2 vaccins thérapeutiques : le TNF-Kinoïde, pour le traitement des maladies auto-immunes médiées par le TNF comme la polyarthrite et la maladie de Crohn, et l'IFN $\alpha$ -Kinoïde pour le traitement du lupus. L'ambition de cette « approche Kinoïde » est de permettre aux patients de mieux supporter un traitement à vie qui serait plus efficace, bien toléré et très souple dans son administration.

**Pour de plus amples renseignements sur Néovacs, visitez le site web : [www.neovacs.fr](http://www.neovacs.fr).**

## **Contacts**

### **Presse – ALIZE RP**

Caroline Carmagnol  
Christian Berg  
+33 (0)1 70 22 53 86  
[caroline@alizerp.com](mailto:caroline@alizerp.com)

### **Néovacs**

Nathalie Trépo  
+33 (0) 53 10 93 00  
[ntrepo@neovacs.com](mailto:ntrepo@neovacs.com)

### **Kepler Cheuvreux**

Thierry du Boislouveau  
+33 (0)1 53 65 36 85  
[thierry.du-boislouveau@keplercf.com](mailto:thierry.du-boislouveau@keplercf.com)

### **Investisseurs / NewCap**

Pierre Laurent  
Valentine Brouchet  
+ 33 (0) 1 44 71 94 94  
[neovacs@newcap.fr](mailto:neovacs@newcap.fr)